

SALON ≡ DU LIVRE DE TROIS- RIVIÈRES

Trois-Rivières, le jeudi 21 mars 2024

Chère exposante, cher exposant,

Une fois de plus, cette année, des concours organisés un peu partout à Trois-Rivières et en Mauricie permettront à des personnes de se mériter des billets d'« Argent Salon» du SLTR d'une valeur de 5 \$ ou 10 \$ échangeables uniquement durant l'édition actuelle du Salon du livre de Trois-Rivières.

Nous vous remercions d'informer le personnel de vos stands et de leur montrer le modèle d'« Argent Salon » ci-dessous (un billet identique portant la mention 10\$ est également en circulation).



Il est important de noter que cette monnaie est produite sur un papier spécial qui ne peut pas être reproduit. Toute forme de photocopie ferait apparaître les mots « **VOID COPIED** » sur les billets. Il faut donc vous assurer de n'accepter que les billets qui correspondent à l'exemple ci-haut.

Achat dans les stands

Ces billets sont l'équivalent de cartes-cadeaux échangeables **contre des livres seulement**. Nous vous demandons donc de l'accepter en échange de vos titres. Il est important également de **ne pas remettre de monnaie en échange de cet « Argent »**. Vous demeurez libre d'accepter ou pas ces billets.

Remboursement

Le Salon du livre de Trois-Rivières vous remboursera chaque billet d'« Argent Salon du livre » que vous accepterez.

Pour obtenir un remboursement, il suffit d'inscrire lisiblement le nom de votre maison d'édition ou de votre librairie au dos des billets perçus et de venir les déposer au bureau administratif du Salon (salle Bécancour) avant 17 h 00 le 24 mars 2024. La personne à la réception recueillera les billets et nous vous émettrons un paiement par chèque ou transfert électronique dans les jours qui suivront le 36^e SLTR.

Merci de participer avec nous à l'aventure et bon Salon du livre!



Étienne Poirier
Codirecteur général

